Image not found or type unknown

Renoncer à un remboursement en échange d'une réduction d'impôt

Fiche pratique publié le **14/09/2021**, vu **1747 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Du fait de l'épidémie de Covid-19, certaines associations n'ont pu maintenir leurs activités. Les prestations payées mais non consommées peuvent être transformées en don déductible fiscalement sous trois conditions.

La possibilité pour une association de transformer une dette en don avec reçu fiscal implique tout d'abord que celle-ci soit bien éligible au régime du mécénat conformément aux dispositions de la doctrine fiscale (BOFIP, BOI-BIC-RICI-20-30-10-10).

Elle doit pour cela exercer, à titre principal, une ou plusieurs activités d'intérêt général présentant l'un des caractères de l'article 200 du code général des impôts, à savoir : philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

Pour plus d'infos : Dons aux associations : quelle réduction d'impôt ?

Voir notre guide : **Recevoir des dons 2020-2021**

Articles sur le même sujet :

- Guide pratique de l'association
- Recevoir des dons
- Obtenir une subvention publique
- Organiser une loterie associative
- Organiser une buvette
- Rémunérer un dirigeant d'association
- Rembourser les frais d'un bénévole
- Réussir l'assemblée générale de son association
- Réussir la création d'une association

- A quelles conditions une association peut-elle recevoir des dons ?
- Appel public à la générosité : à quelles conditions ?
- Quelle réduction d'impôt pour le mécénat d'entreprise ?
- A quelles conditions un don alimentaire donne-t-il droit à une réduction d'impôt ?
- La réduction d'IFI pour dons aux associations
- Comment évaluer un don en nature ?
- Une association peut-elle remettre un reçu fiscal pour don ?
- Qu'est-ce qu'une association d'intérêt général ?

- Comment demander un rescrit mécénat ?
- Les dons perçus par une association sont-ils imposables ?
- Associations : comment recevoir un legs ou une donation ?
- Comment trouver un mécène pour financer une association ?
- Comment trouver un sponsor pour financer une association ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés